

« Madame, vous n'êtes pas juive »

Les époux Fachaux ont sauvé des centaines de familles juives pendant la guerre au Puy-en-Velay. Pour leur action exemplaire, leurs noms rejoignent la liste des Justes parmi les nations.

PIERRE-OLIVIER FERRIET

« Qui sauve une vie sauve l'humanité toute entière ». Les Justes sont des personnes non juives qui ont sauvé, durant l'Occupation nazie, des juifs au péril de leur vie, sachant parfaitement ce qu'ils encouraient s'ils étaient découverts. Ce sont des personnes qui ont mis l'injonction morale de cacher, protéger et sauver des juifs, au-dessus de leur propre sécurité. Parmi eux figurent Marcelle et Marcel Fachaux.

Humains pendant la barbarie

Les époux ponctuent, demain, la médaille des Justes parmi les nations à titre posthume. Leur action a été déterminante pour des dizaines de juifs pendant la guerre.

Une seule histoire permet de prendre conscience de leur grande humanité à l'heure où régnait la barbarie. Elle commence en Pologne où naît Maurice Singer. Diplômé d'une école de commerce, il vit à Paris à partir de



ÉPOUX. Pendant l'une des périodes les plus troubles de l'histoire de France, Marcel et Marcelle Fachaux ont risqué leur propre sécurité pour cacher et sauver des juifs.

1928 où il représente la société d'export de son père. Agathe Kinsbrenner, sa future épouse, quitte de son côté la Roumanie en 1929 pour faire ses études de médecine en France.

Tous deux sont issus de familles juives aisées et peu pratiquantes. Ils mènent une vie agréable, et se sentent en sécurité en France... Jusqu'à la déclaration de la guerre en septembre 1939. Très vite, Agathe fuit Paris avec sa fille, tandis que Maurice s'engage comme volontaire dans l'ar-

mée française. En 1940, la famille se retrouve à Clermont-Ferrand, alors en zone libre, où Maurice trouve un emploi de chauffeur livreur. Mais, fin 1942, la chasse aux juifs s'intensifie. Les rafles se multiplient et les Singer ne sont plus à l'abri à Clermont-Ferrand. Ils sont fichés par la police dans les dossiers « juifs étrangers ».

En novembre 1942, ils partent donc pour le Puy-en-Velay. Comme l'exigent les lois du gouvernement de Vichy, les Singer vont s'inscrire

auprès des autorités en tant que juifs nouvellement arrivés au Puy-en-Velay. C'est Agathe qui se charge de cette démarche.

Au commissariat de police, on la conduit auprès de l'officier chargé de la mise à jour des fichiers, le sous-brigadier Marcel Fachaux. Ce dernier lui dit : « Madame, vous n'êtes pas juive, rentrez chez vous ». Agathe insiste. Mais le sous-brigadier répertorie : « Vous n'êtes pas juive, rentrez chez vous. J'irai vous voir plus tard ». Le soir même, Marcel

Fachaux se présente chez les Singer avec de fausses pièces d'identité et des tickets de rationnement. On estime aujourd'hui que Marcel Fachaux a ainsi secouru des centaines de familles juives. Comme le disait Agathe Singer : « Tout juif ayant survécu au Puy-en-Velay doit sa vie à Marcel Fachaux ».

Marcelle Fachaux, son épouse, a également joué un rôle important dans le sauvetage des juifs. Employée au service des télécommunications, elle parle allemand et intercepte de nombreux messages. Non seulement elle informe la Résistance, mais elle avertit aussi directement et personnellement les familles juives des rafles éventuelles. Résistants de la première heure, les époux Fachaux ont également appartenu au groupe Combat.

Fausse pièce d'identité

Pour ses actions, Marcelle Fachaux a reçu la médaille de la Résistance en 1945, puis la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite en 1960.

Marcel Fachaux tombe gravement malade peu après la Libération. Il meurt en 1949 à l'âge de 42 ans, laissant sa veuve Marcelle avec trois jeunes enfants : Marcel, Marie-Thérèse et Gisèle. Marcelle Fachaux le rejoint en 1980.

La cérémonie en leur honneur a lieu, demain, en mairie du Puy-en-Velay, en présence d'Ariette Arnaud-Landau, d'Orlen Bar-El, ministre conseiller aux affaires économiques et scientifiques près l'ambassade d'Israël en France, et d'Annie Karo, déléguée régionale du comité français pour Yad Vashem.

Un titre remis par Yad Vashem

Créé en 1953, par une loi du parlement israélien, Yad Vashem est le mémorial central de la Shoah pour le peuple juif et le dépôt le plus complet de documents et d'expositions sur la destruction des juifs européens. Sa tâche prioritaire est d'assurer que le monde n'oublie jamais.

Le titre de « Juste parmi les Nations » est la plus haute distinction de l'État d'Israël et celle du peuple juif tout entier décernée à titre civil. Il est décerné par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem, sur la foi de témoignages des personnes sauvées, ou de témoins oculaires, et de documents fiables.

Lorsque le titre est décerné, Yad Vashem brode une médaille au nom du ou des Justes. Une cérémonie est alors organisée par un délégué du comité français pour Yad Vashem, le plus souvent à la mairie du lieu de résidence de la famille concernée. Médailles et diplômes sont alors remis par l'ambassadeur, le consul, un diplomate israélien ou le délégué de Yad Vashem lui-même, aux Justes, ou à leurs ayants droit lorsque le titre est décerné à titre posthume.

Le 1^{er} janvier 2006, 2.693 Justes ont été reconnus en France sur les 21.310 honorés en Europe. De nombreux dossiers sont encore en cours d'instruction. Beaucoup resteront dans l'anonimat faute de témoignages. À leur intention est érigé à Yad Vashem un monument ou « Juste incançu ».

Le livre des Justes n'est pas achevé. Le comité français pour Yad Vashem continue à recevoir et à envoyer à Jérusalem les témoignages relatifs au sauvetage de familles juives.